



Avec le soutien de  
**LA COOPÉRATION  
BELGE AU DÉVELOPPEMENT** **.be**

**TDR de l'appel à proposition pour la gestion de la  
plateforme interactive « Q.G. Jeunes »**

## I. CONTEXTE

### I. Contexte et justification

Le Burkina Faso a une population très jeune: les 10-24 ans constituent près du tiers de la population, soit un effectif de 6 076 053 en 2015 selon les projections démographiques de l'INSD. Cet effectif constitue en lui-même un défi pour le pays en termes de droits et d'accès à des services essentiels et de développement de leur potentiel économique et social. La satisfaction de ces besoins et droits nécessite des investissements importants pour accroître leurs capacités à participer pleinement et de manière qualitative au développement social et économique du pays.

La fécondité des adolescentes et jeunes est très élevée dans le pays. Selon l'Enquête Démographique et de Santé (EDS IV) de 2010, le pourcentage des adolescentes de 15 à 19 ans ayant déjà commencé leur vie féconde (ont eu une naissance vivante ou enceinte d'un premier enfant) était de 23,8% pour l'ensemble du pays avec une prépondérance en milieu rural (29,2%) par rapport aux villes (12,6%). L'âge au premier rapport sexuel est un déterminant important de la fécondité en général et de celle des adolescent(e)s et des jeunes en particulier. La proportion des adolescent(e)s de 15 à 19 ans qui ont eu leur premier rapport sexuel avant l'âge de 15 ans était de 7,7% (EDS IV).

En raison de l'accès limité ou inexistant aux services et aux informations en matière de santé sexuelle et de la reproduction de haute qualité et confidentielles, notamment la contraception, les conséquences immédiates de la précocité des rapports sexuels non protégés chez les jeunes et les adolescentes sont les grossesses précoces et non désirées, les avortements clandestins, les IST et le VIH/SIDA.

Pour faire face à cette situation, et dans le cadre de la mise en œuvre de son programme pays, l'UNFPA en partenariat avec le Royaume de Belgique a conçu un projet qui va faciliter l'intégration et les synergies entre les différents domaines des services, et relier l'offre de services de Santé sexuelle et de la reproduction aux opportunités offertes par les technologies de l'information et de la communication. Ce projet a été conçu avec les principales parties prenantes, notamment les ministères en charge de la santé, de la famille, de la jeunesse et de l'éducation.

Le projet place la satisfaction des droits et besoins des adolescent(e)s et jeunes en matière de santé sexuelle et de la reproduction au cœur de ses préoccupations. Il se propose de mettre en place une plateforme interactive basée principalement sur le téléphone mobile et Internet. Dans ce cadre il s'est attaché les services d'un consultant pour développer un cahier des charges afin de guider la conception de cette plateforme. Le cahier des charges a été développé de façon participative avec les jeunes et les leaders des organisations de jeunesse ainsi que des personnes ressources des départements ministériels concernés par la plateforme.

Le processus d'opérationnalisation de la plateforme prévoit de confier sa conception à une entreprise qualifiée dans le domaine du Web.2.0. et la gestion à une organisation ou un consortium/regroupement d'organisations de la société civile. Afin de traduire ce choix en réalité, un processus est en cours pour la conception de la plateforme

et les présents TDR sont conçu pour donner des orientations pour le recrutement de l'organisation ou du regroupement d'organisation de la société civile en charge de la gestion de la plateforme.

## II. Présentation de la plateforme

La plateforme est centrée sur la Santé sexuelle et de la Reproduction des Adolescent(e)s et Jeunes afin de motiver ce groupe à l'adoption de comportements favorables à leur santé. Elle se basera sur un mécanisme à travers lequel les adolescent(e)s et jeunes seront connectés pour disposer gratuitement d'informations, de conseils et d'accompagnement visant la réduction des grossesses non désirées et l'infection au VIH et IST ainsi que le développement de leurs capacités. La plateforme sera positionnée au sein du ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation et sera gérée par une organisation non gouvernementale.

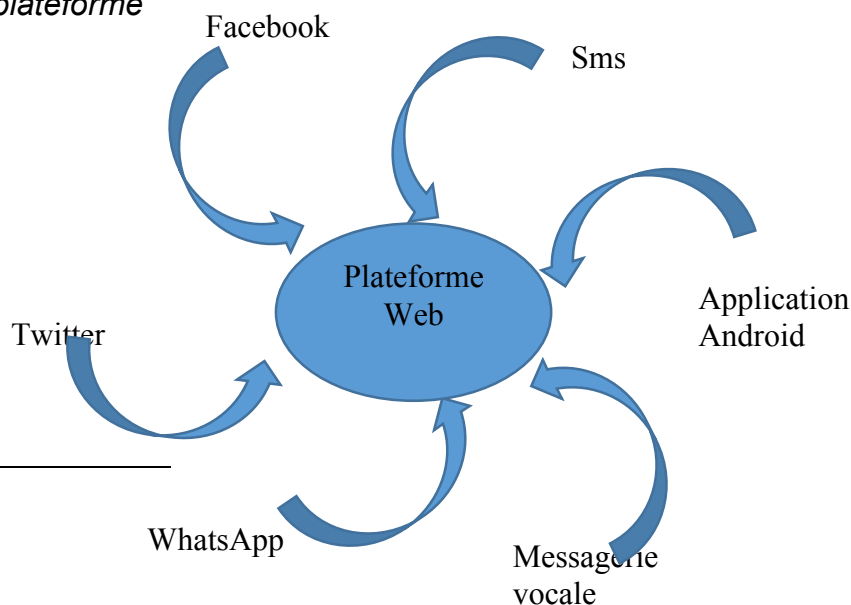
Le fondement de la plateforme est d'offrir aux jeunes et adolescent(e)s, un outil facile à utiliser, interactif et discret, c'est-à-dire adapté à leurs besoins et aspirations. La plateforme se basera sur l'utilisation de la connexion Internet, de Smartphone et de téléphone mobile. Dans un premier temps, un dispositif d'accès gratuit à internet par des wifi libres sera mis en place dans les villes de Tenkodogo et de Fada N'gourma. Cela permettra aux jeunes de ces deux localités d'accéder gratuitement à la plateforme pour avoir des informations sur la Santé Sexuelle et de la Reproduction des Adolescents et Jeunes (SRAJ).

Les adolescents et jeunes bénéficieront de crédits gratuits de connexion wifi après un temps d'interaction sur la plateforme. En effet, c'est l'utilisation de la plateforme qui permet de disposer un certain temps de de connexion leur permettant de se connecter à Internet. Cette technique, outre la mise à disposition d'information sur la SRAJ, contribuera à améliorer l'accès des jeunes à Internet et à la connaissance de manière générale.

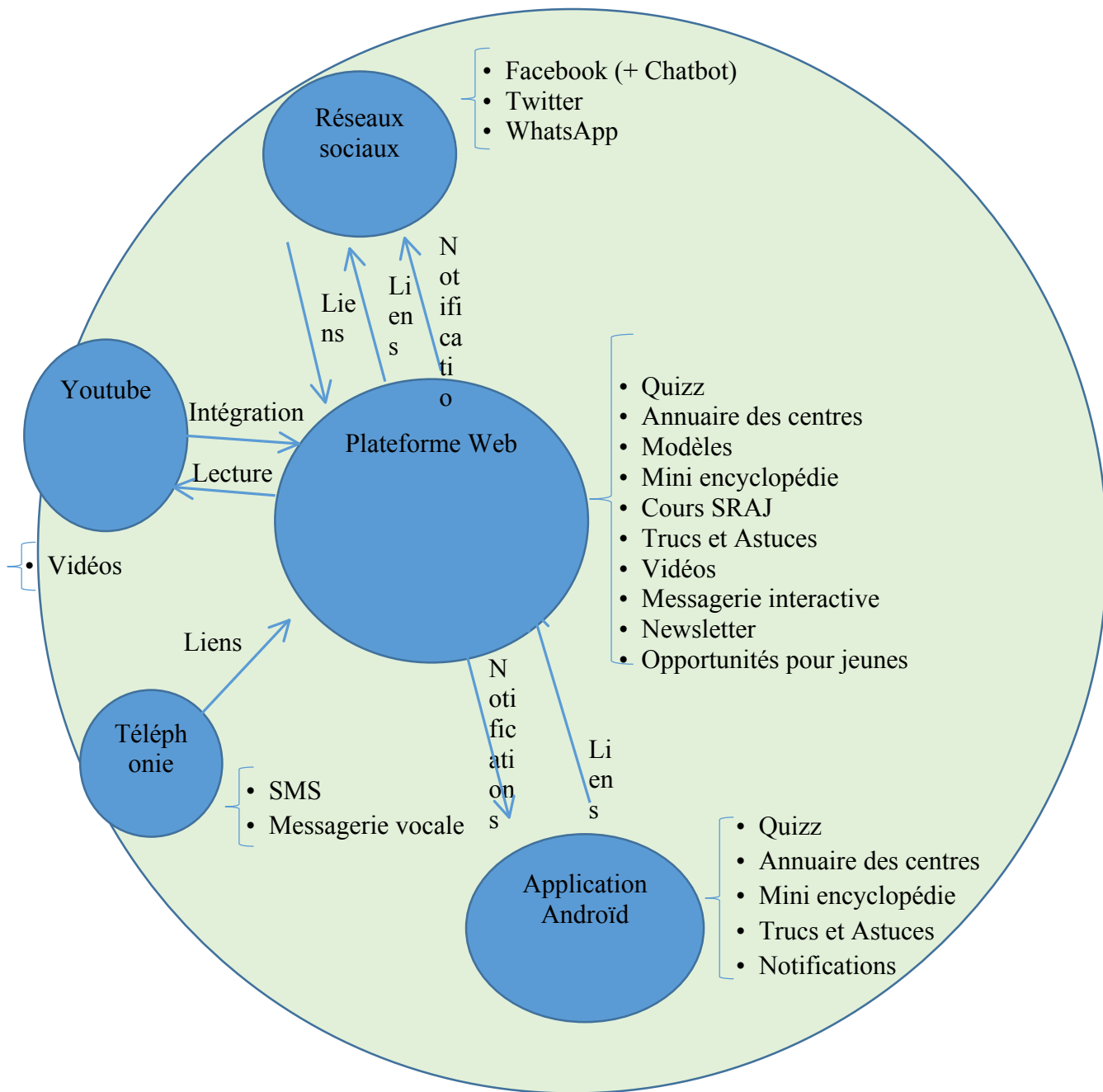
En dehors de ces deux villes, les adolescents et jeunes des autres localités du pays pourront utiliser la plateforme et auront accès aux mêmes informations à la seule condition qu'ils ne disposeront pas de wifi gratuit<sup>1</sup>. Les services complémentaires (sms, messagerie vocale), ne nécessitant pas de connexion internet seront utilisés de la même manière par tous les jeunes du Burkina.

Par la suite, des stratégies appropriées seront développées pour un accès gratuit de la plateforme à tous les adolescents et jeunes au plan national. En complément à cette plateforme, des services associés seront mis en place pour renforcer l'accès des adolescent(e)s et jeunes des villes de Fada N'Gourma et Tenkodogo à un service complet de santé sexuelle et de la reproduction y compris l'accès à la contraception moderne.

### Schéma de la plateforme



# Schéma global des services de la plateforme



## **1. Cible de la plateforme**

Les adolescentes et les jeunes du Burkina Faso constituent la cible de la plateforme. Cependant, dans un premier temps, la plateforme sera mise en place à destination des jeunes de Tenkodogo et Fada N'gourma qui bénéficieront de la totalité des services de la plateforme. La plateforme sera libre d'accès pour tous les jeunes, mais le wifi gratuit ne sera disponible que dans ces deux localités.

## **2. Objectif de la plateforme**

L'objectif de la plateforme est d'améliorer l'accès des adolescentes et jeunes aux compétences de vies, à l'information et aux services de santé sexuelle et de la reproduction de qualité.

## **3. Les résultats attendus de la plateforme :**

- **Résultat 1.1** : Les adolescent(e)s et jeunes des zones couvertes ont accès à l'information de grande qualité en santé sexuelle et de la reproduction à travers une plateforme interactive d'échange ;
- **Résultat 1.2** : Les adolescent(e)s et jeunes des zones couvertes bénéficient de services adaptés à leurs besoins en matière de santé de la reproduction notamment de contraception, de conseils dépistages VIH, et de prise en charge des IST.

# **III. Le recrutement du partenaire**

## **1. Eligibilité:**

Les organisations de la société civile à but non lucratif régulièrement installées et œuvrant au Burkina Faso, peuvent déposer leur candidature pour la gestion de la plateforme. Les projets soumis par une personne physique ou une structure du secteur privé ne sont pas recevables. Toutes fois, une organisation de la société civile régulièrement installée peut se mettre en partenariat avec une structure privée ou une ou d'autres organisations de la société civile nationale ou internationale pour postuler. Dans ces conditions ces différentes structures devront établir en bonne et due forme une ou des conventions de partenariat pour la gestion du projet.

Les conditions générales d'éligibilité sont les suivantes :

- Etre une Organisation de jeunesse légalement reconnue au Burkina Faso (5 ans minimum) ;
- Une organisation donnée peut faire des groupements ou des consortiums avec d'autres structures pour postuler. Dans ces conditions le regroupement ou le consortium devrait avoir en son sein une organisation de jeunesse;
- Avoir des instances de gouvernance interne fonctionnelles (tenue régulière des Assemblées générales, fonctionnement de l'instance d'exécution, séparation des tâches entre les instances de décision et les instances d'exécution, gestion financière transparente, etc.) ;
- Avoir une expertise avérée dans la SRAJ ;

- Justifier de résultats et de références probants dans le domaine de la santé ;
- Avoir une bonne expérience de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des projets et programmes de développement en général et dans le domaine spécifique de la santé en particulier.

## **2. Durée des projets**

La structure recrutée commencera ses activités à partir du 1<sup>er</sup> juin 2017 et travaillera dans la gestion de la plateforme pour une durée de 1 an renouvelable en fonction de la performance.

## **3. Composition du dossier :**

Le dossier de soumission devrait comprendre :

- Une lettre de soumission adressée à la Madame la Représentante de l'UNFPA;
- Une présentation de l'organisation et des autres structures impliquées dans la gestion de la plateforme en cas de besoin ;
- Une proposition de projet pour la gestion de la plateforme. Le projet doit être le plus complet possible afin de permettre de voir s'il est la meilleure offre concernant la gestion de la plateforme. Il comprendra entre autre le budget détaillé, les actions/activités prenant en compte la production du contenu de la plateforme et le marketing, le personnel, les espaces de travail, les stratégies d'opérationnalisation et de pérennisation de la plateforme, etc.

## **4. Critères de sélection :**

Sans être exhaustif, les principaux critères qui guident l'analyse des projets sont les suivants:

- L'expérience pertinente de la structure ou des structures partenaires dans la gestion de plateforme web;
- La pertinence, la cohérence et le réalisme du projet d'opérationnalisation de la plateforme ;
- La qualité du plan de pérennisation du projet ;
- La cohérence/le réalisme du budget par rapport aux activités proposées;
- Les expériences du postulant en gestion des projets/programmes en SRAJ ;
- L'expérience du personnel qui travaille déjà pour le postulant;
- L'innovation des outils et approches proposés pour la réussite du projet.

La sélection se fera sur la base d'une évaluation des offres techniques et financières selon une grille de notation. Les critères spécifiques techniques et de gestion administrative et financière suivants seront retenus:

Au niveau technique :

- Disposer d'une solide expérience dans le domaine des projets en santé de la reproduction notamment dans la mobilisation des jeunes.

- Faire la preuve de la capacité à gérer un projet Web;
- Disposer d'un minimum de matériel et d'équipements fonctionnels pour contribuer à la mise en œuvre du projet.

Au niveau administratif et financier :

- Disposer de manuels de procédures valides ;
- Faire la preuve de la certification de l'audit des trois dernières années ;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour fraude, corruption, détournement de fonds, abus, etc.
- S'engager à ouvrir un compte spécifique pour recevoir les fonds du projet.
- Disposer d'une preuve de gestion de projets d'un montant supérieur ou égal 200 000 USD.
- Le postulant peut avoir une couverture locale ou nationale.

## 5. Budget

Le budget du projet doit couvrir une période de deux (2) déclinée par année. Il portera essentiellement sur la gestion de la plateforme ainsi que les activités connexes comme les services associés de SRAJ. Les différents équipements nécessaires au fonctionnement de la plateforme seront mis à la disposition du partenaire : il s'agit des équipements informatiques, de la plateforme web, des bornes wifi déjà installées. Les équipements de bureau, les outils de sensibilisation, la production du contenu de la plateforme, le marketing de la plateforme, son suivi évaluation, les frais de fonctionnement, etc. sont à prendre en compte dans le budget du projet à proposer.

## IV. Date et dépôt des offres

Les termes de référence du présent avis peuvent être sollicités sur le site Web de l'UNFPA <http://burkinafaso.unfpa.org/> ou retirés au secrétariat de l'UNFPA à l'immeuble des nations unies.

Une session d'information sera conduite le **11 avril 2017 à 10h à UNFPA** et les structures intéressées sont invitées à y prendre part.

Les dossiers de candidatures dûment constitués seront réceptionnés sur support physique en trois exemplaires et un support numérique sur CD ou Clé USB au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2017 au secrétariat de l'UNFPA à l'immeuble des nations unies.

## V. Documents de référence

Afin de permettre aux Organisations intéressées par la gestion de la plateforme de préparer leur offre avec de plus amples informations, deux documents de référence seront mis à leur disposition :

- Le cahier des charges de la plateforme ;
- Un extrait document de projet Belge.

